Affaire Geneviève Legay : Une journaliste de Mediapart convoquée par l'IGPN

Fabien Binacchi

La manifestante Geneviève Legay après sa chute, le 23 mars 2019 à Nice — *CLAUDE PARIS/AP/SIPA*

Elle « avait permis de démontrer les mensonges du président de la République dans une affaire de violences policières », affirme Mediapart. Pascale Pascariello, une journaliste du site d'information a été convoquée mardi par l'IGPN dans le cadre de l'enquête sur les violences subies par la manifestante Geneviève Legay en mars 2019 à Nice, lors d'une charge de police contre un rassemblement interdit de « gilets jaunes ».

« C'est la quatrième fois en moins de 18 mois que la justice essaye de s'en prendre aux sources de Mediapart à la suite d'enquêtes embarrassantes pour l'exécutif », a précisé le média en ligne. Pascale Pascariello s'est rendue à sa convocation de la police des polices mais a refusé, durant 1 h 30, de répondre aux questions « afin de protéger ses sources ».

Un « contournement du droit de la presse »

Geneviève Legay, 73 ans, avait été grièvement blessée. Le procureur de Nice a d'abord démenti tout « contact » physique de la part des forces de l'ordre, avant d'admettre qu'elle avait été poussée par un policier. Le magistrat a été muté à la cour d'appel de Lyon fin 2019. L'enquête a également été dépaysée à Lyon.

La journaliste évoque une « convocation [qui] pose des problèmes juridiques fondamentaux » et s'apparente à un « contournement du droit de la presse ». « Le but de cette manœuvre est de donner toute latitude à la police pour rechercher l'auteur du délit dont nous serions les receleurs, c'est-à-dire nos sources », a-t-elle souligné, dénonçant « un climat de pression sur notre profession et d'intimidation vis-à-vis de nos sources ».